

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet RESSOURCERIE LA SEYNE-SUR-MER sur la commune principale de l'AIOT 635 AVENUE ESTIENNE D'ORVES 83500 LA SEYNE SUR MER.**

**La référence de votre dossier est A-3-QK4927MI et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 04/04/2023 à 16h56 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **32324416000145**

Organisme : **ARCAEE**

Nom : **GARNIER--FIERE**

Prénom : **Matteo**

Fonction : **INGENIEUR ENVIRONNEMENT**

### Personne morale

N° SIRET **24830054300217**

Raison sociale **METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE**

Forme juridique **Métropole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**107 BD HENRI FABRE**

**TOULON**

**83000 TOULON**

### Signataire

Nom : **DI-GIORGIO**

Prénom : **DAMIEN**

Qualité : **DIRECTEUR ADJOINT COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS**

## Référent

Nom : **DI-GIORGIO**

Prénom : **DAMIEN**

Fonction : **DIRECTEUR ADJOINT COLLECTE ET VALORISATION DES DEC**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **RESSOURCERIE LA SEYNE-SUR-MER**

Description des activités :

**Création d'une Ressourcerie et Pôle de Valorisation ouvert à un bassin de population de plus de 400 000 habitants, sur la commune de La Seyne-sur-Mer. Objectif : - Remplacer la déchetterie de La Seyne-sur-Mer existante (manque de place pour son agrandissement) ; - Proposer une installation de gestion des déchets exemplaire en termes de développement durable. - Diminuer le tonnage de déchets (360.7 kg/hab./an, anormalement élevé). Ce nouvel équipement ne sera autorisé qu'aux particuliers et services communaux métropolitains. Il fonctionnera selon les principes de l'économie circulaire (réemploi, économie de la fonctionnalité), ce sera également un lieu permettant de créer du lien social et de sensibiliser le public aux bonnes pratiques environnementales. Le projet sera implanté au 635, avenue Estienne d'Orves au Nord-Est de la commune de La Seyne-sur-Mer sur un terrain de 5309 m<sup>2</sup> propriété de la Métropole. La zone d'implantation se trouve en zone industrielle à proximité du Port Rade de Toulon et de CNIM LAGOUBRAN. Sur ses parties Sud et Ouest le site est en bordure de zones d'habitation. La voie départementale (D18) longe la zone. La future installation sera découpée en 3 zones : - La maison de vente, bâtiment couvert de 400m<sup>2</sup>, classé dans la catégorie Etablissement Recevant du Public où seront mis en vente les ressources réparées et valorisées issues de la ressourcerie ; - La ressourcerie, zone couverte de 1 500m<sup>2</sup>, où seront stockés le déchets "ressources" avant réparation et valorisation dans le but de revente ; - La zone de stockage des déchets non valorisables, sera composée, soit d'alvéoles de stockage au sol, soit de bennes accessibles à partir d'un quai. Les déchets pouvant être acceptés sont les suivants : Papiers, verre, plastique, textiles, encombrant mélange, pneumatique, gravât, plâtre, bois, éco-mobilier, fer, déchet vert, huile végétale, néon, capsule de café type nespresso, batterie, gaz, extincteur, piles, DEEE, DMS. Cette infrastructure est soumise au titre des Installations Classées à la Protection de l'Environnement aux rubriques : - 2710-1 Collecte de déchets dangereux au régime de la déclaration à contrôle périodique ; - 2710-2 Collecte de déchets non dangereux au régime de l'enregistrement**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

**635 AVENUE ESTIENNE D'ORVES**

**83500 LA SEYNE SUR MER**

X : 934424

Y : 6228061

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2710	2710-1-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Quantité susceptible d'être présente 4 t	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

## Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

## Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les déchets produits par l'exploitation de la ressourcerie : - déchets d'entretiens des quelques zones d'espace vert ; - déchets non dangereux (activités administratives et repas) ; - déchets dangereux (Déchets de nettoyage du décanteur-dépollueur, emballages souillés des différents produits utilisés pour la maintenance, chiffons souillés, etc.) ; seront envoyés, dès que la quantité sera suffisante, vers des filières de traitement ou de valorisation autorisées. Si nécessaire, l'exploitant émettra un bordereau de suivi.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

## Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**En cas d'incendie : - téléphone fixe dans la loge opérateur, permettant d'alerter les services d'incendie et de secours ; - plan de localisation des risques tenu à jour ; - extincteurs et RIA sur site. La maison de vente (400 m<sup>2</sup>) et la ressourcerie (1500 m<sup>2</sup>) seront équipées en partie haute de dispositifs d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur (DENFC), Surveillance de l'installation : L'exploitation de la ressourcerie sera assurée à minima par 2 agents pendant les heures d'ouverture, formés à l'exploitation, aux dangers et risques existants au site. Un planning hebdomadaire de présence précisant le responsable du site sera affiché sur le site. Une clôture d'enceinte sera présente sur tout le périmètre de l'équipement. Le site sera fermé, ses accès protégés. Il sera sous alarme et vidéo-surveillance.**

## Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

## Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**Mandat\_signé.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plan parcelles cadastrales.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**PJ3\_plan\_ensemble\_compresse3.pdf**